

# Adhésion 2023 Au CAUE de Seine-et-Marne

(Année civile)

Cette fiche peut être téléchargée  
sur le site du CAUE 77

77 Seine-et-Marne  
**caue**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Nom de l'organisme :  
.....  
.....

Nom & prénom du représentant désigné :  
.....

Fonction :  
.....

ou Nom & Prénom pour particulier :  
.....

Adresse :  
.....

Commune : .....

Code postal : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

- Renouvelle son adhésion en 2023
- Adhère pour la première fois en 2023
- Adhère à titre gratuit en tant que bénéficiaire d'un conseil aux particuliers en date du ...../...../2023

Montant de la participation : .....€

VOS CENTRES D'INTÉRÊTS

(pour les particuliers, les professionnels et les associations)

- Toute l'actualité du CAUE 77
- L'architecture et l'urbanisme
- Les jardins, les arbres et les paysages
- Les jardins

Date : .....

Signature

Cachet ou logo de l'organisme :

Merci de nous transmettre une copie papier ou numérique,  
de cette page renseignée, datée et signée, ainsi que le  
règlement, en précisant ci-dessus vos centres d'intérêts.

Communes,  
Intercommunalités,  
Associations,  
Particuliers,  
Professionnels

**FAISONS  
ÉQUIPE !**

En 2023,  
adhérez au CAUE 77

**Bulletin d'adhésion**

## RÈGLEMENT

- par chèque à l'ordre du CAUE 77
- par mandat administratif ou virement bancaire à :  
Titulaire du compte : CAUE 77  
Domiciliation : BRED Coulommiers  
IBAN : FR76 1010 7003 4000 3314 0787 878  
BIC : BREDFRPPXXX

## CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE SEINE-ET-MARNE

27, rue du Marché - 77120 COULOMMIERS  
Téléphone : 01 64 03 30 62 Courriel : [accueil@caue77.fr](mailto:accueil@caue77.fr)  
Site : [caue77.fr](http://caue77.fr)  
SIRET 317 883 692 00020 - APE 7111Z

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne est une association professionnelle départementale, accomplit, en application de la loi sur l'architecture de 1977, des missions de service public autour des questions du cadre bâti, environnemental et paysager.

### Missions & actions

Créé en 1979 à l'initiative du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, il a pour mission de sensibiliser, former, informer, conseiller et accompagner ses différents interlocuteurs au travers de rencontres, d'actions ou manifestations. Il garde un esprit largement prospectif pour anticiper et accompagner ses partenaires dans les mutations en cours. Ses architectes-urbanistes conseillers et paysagistes conseillers, accompagnent les collectivités et en particulier les petites communes et veillent à introduire des exigences de qualité, de pérennité, et de cohérence à toutes les échelles d'intervention qui concernent le cadre bâti et paysager.

Le CAUE 77 est membre du GIP ID77 qui réunit les différents services et organismes associés d'ingénierie du territoire. Les services du CAUE 77 visent notamment à conseiller les collectivités dans le pilotage de l'élaboration de leurs projets d'équipements ou d'espaces publics, en maîtrisant les enjeux urbains, paysagers, programmatiques, financiers et sociaux.

### Élargissement de son équipe & projets

Depuis 2019, le CAUE 77 renforce son équipe pluridisciplinaire pour répondre aux demandes croissantes des collectivités, et mettre en œuvre des projets qui contribuent à répondre aux problématiques contemporaines (instrumentation chanvre, insertion paysagère des méthaneiseurs, mobilier urbain en feuillu seine-et-marnais...).

### Les arbres & le CAUE77

Le CAUE 77 a pour spécificité de porter depuis son origine un intérêt particulier au patrimoine arboré et à la connaissance des arbres. Acteur majeur dans l'identification des "Arbres Remarquables" du département, il organise différentes manifestations et formations. Il porte activement, depuis plusieurs mois, avec différents partenaires et l'appui d'élus du département, un projet d'amélioration de la législation de protection des arbres hors forêt.

## ADHÉRER AU CAUE 77, C'EST

- Soutenir les actions de l'Association,
- Participer aux échanges et réflexions menées par l'équipe
- Concourir à identifier les problématiques et questionnements des collectivités locales
- Devenir partenaire d'actions pilotes.

C'est ainsi contribuer à l'amélioration durable des qualités architecturales, urbaines, environnementales et paysagères de notre territoire.

## BARÈME "BIENFAITEUR"

Année civile 2023

### Commune et intercommunalité :

Moins de 1 000 habitants : 50 € /an

De 1 000 à 3 000 habitants : 100 € /an

De 3 000 à 5 000 habitants : 200 € /an

De 5 000 à 10 000 habitants : 400 € /an

De 10 000 à 15 000 habitants : 600 € /an

Au dessus de 15 000 habitants,

et pour les Intercommunalités : 0,15 € / habitants

**Professionnel : 50 €/an**

**Association : 25 €/an**

**Particulier (\*) : 20€ / an**

*(\*) Adhésion à titre gratuit la première année pour les particuliers ayant fait appel au CAUE77 dans le cadre d'une mission de conseil*

## 2 chiffres

(Données 2022)

- 120 conseils aux communes traités ou en cours,
- 239 conseils aux particuliers / an.

## Ressources

Le CAUE 77 est financé par une part de la taxe d'aménagement perçue par le Département.

La diversité de son Conseil d'Administration (élus locaux, représentants de l'Etat, des professions concernées, personnes qualifiées, et membres désignés par l'Assemblée Générale) lui assure son autonomie de conseil et d'accompagnement.

Le périmètre de ses actions et missions, la prise en charge des demandes des Collectivités comme des particuliers, sont dépendants du nombre et du type de missions en cours, ainsi que du dimensionnement de son équipe.

## Bonus

Adhérer c'est aussi :

- Être informé et invité aux événements du CAUE 77
- Bénéficier d'une place gratuite à chacune des formations du CAUE 77,
- Recevoir l'actualité du CAUE 77 par mail et la Lettre (3 numéros/an) sous format papier,

Les 40 premiers inscrits et présents à l'Assemblée Générale seront invités à participer à une journée de visites et rencontres avec les concepteurs, gestionnaires ou porteurs de projets des sites.

## Droit de vote

Seuls les membres du Collège des Communes et Intercommunalités ont la possibilité d'orienter le développement des actions et initiatives du CAUE sur le territoire, par le droit de vote en assemblée.

accueil@caue77.fr

in f o v

arbrecaue77.fr 77couleurjardin.com

caue77.fr

77

Seine-et-Marne

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement